

Affaires courantes

j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 19 pétitions.

* * *

• (1505)

CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN SUR LA SITUATION DE LA FEMME

Mme Albina Guarnieri (secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien): Monsieur le Président, au nom de la secrétaire d'État à la Situation de la femme, je suis heureuse de déposer deux exemplaires bilingues du rapport de 1992-1993 du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

JUSTICE ET QUESTIONS JURIDIQUES

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le troisième rapport du Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, votre comité a convenu de recommander ce qui suit: en ce qui a trait aux dispositions de la Loi sur la protection des renseignements personnels qui régissent l'utilisation de ces renseignements, la divulgation constante aux députés des noms et adresses des nouveaux citoyens canadiens à la seule fin de leur faire parvenir une unique lettre de félicitations, à laquelle pourraient être joints des renseignements au sujet de la circonscription, est à la fois dans l'intérêt public et avantageuse pour ces nouveaux citoyens, comme le prévoit l'alinéa 8(2)m) de la Loi sur la protection des renseignements personnels, et le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration devrait reconnaître ce fait.

M. Althouse: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement et demande à présenter un projet de loi d'initiative parlementaire.

Le président suppléant (M. Kilger): Pour répondre au député de Mackenzie, ses motions sont inscrites au *Feuilleton des avis*. Pour ce faire, il faudrait obtenir le consentement unanime. Le député de Mackenzie demande-t-il ce consentement?

M. Althouse: Oui, votre Honneur. Selon les rumeurs, nous ne serons peut-être pas ici demain. Compte tenu des délais de présentation, il ne pourrait normalement être déposé que demain.

Le président suppléant (M. Kilger): Les députés ont entendu la demande. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

* * *

LOI CANADIENNE SUR LA COMMERCIALISATION DES POMMES DE TERRE

M. Vic Althouse (Mackenzie) demande à présenter le projet de loi C-266, Loi concernant la commercialisation méthodique

des pommes de terre. — Monsieur le Président, ce projet de loi aura pour effet de créer un organisme qui servira de comptoir unique de commercialisation des pommes de terre produites au Canada. Il propose la création d'une commission de commercialisation afin de permettre aux producteurs de passer par un comptoir unique pour l'établissement des prix, la commercialisation et le classement des pommes de terre.

• (1510)

Cette idée, qui fait son chemin depuis plus de vingt ans, a presque abouti à plusieurs reprises, mais s'est toujours heurtée à l'opposition des milieux de la pomme de terre. La création d'une commission de commercialisation permettrait, à mon avis, d'éviter cela et de mettre à la disposition des producteurs un comptoir de commercialisation unique.

(Les motions sont adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

POLITIQUE CANADIENNE DE DÉFENSE

M. Fred Mifflin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants): Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour adopter la motion qui suit. Je propose:

Que, nonobstant son ordre de renvoi du mercredi 23 février 1994, le Comité mixte spécial sur la politique de défense du Canada, soit habilité à présenter son rapport final au plus tard le lundi 31 octobre 1994, soit à la même date que le Comité mixte spécial sur la politique étrangère du Canada doit présenter son rapport final; et qu'un message soit transmis au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Le président suppléant (M. Kilger): La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le secrétaire parlementaire présente la motion?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Kilger): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion.

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, vous constaterez qu'il y a unanimité pour adopter, sans débat, la motion portant approbation du 28^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, qui est inscrit à mon nom au *Feuilleton*.

Le rapport traite de l'attribution des locaux aux divers comités et entrerait en vigueur aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il serait en vigueur à l'automne quand les comités reprendront leurs travaux.

Le président suppléant (M. Kilger): La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le secrétaire parlementaire présente la motion?

Des voix: Non.